

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 1^{ier} AVRIL 2025

IV- URBANISME

Rapport n°1 : Approbation de la modification simplifiée du PLU de Vic-Fezensac

Madame la Présidente rappelle à l'assemblée que la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de VIC-FEZENSAC telle qu'elle a été présentée au Conseil Communautaire du 12/06/2024 a été mise à disposition du public conformément à l'article L 153-47 du Code de l'Urbanisme, sans évaluation environnementale, du 10 février au 14 mars 2025.

Elle informe le Conseil communautaire qu'**aucune observation n'a été émise durant cette période.**

Il est donc proposé au Conseil communautaire d'approuver la modification simplifiée du plan local d'urbanisme telle qu'elle apparaît au dossier ci-joint.